

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04538

Numéro SIREN : 538 798 414

Nom ou dénomination : A.R.C1

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028303



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	223 282	158 685	64 598	98 585	33 987	34.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	151 682		151 682	151 682		
	Total II	400 164	183 885	216 279	250 267	33 987	13.58
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 607 071	417 000	4 190 072	4 003 805	186 266	4.65
	Autres créances	1 998 657		1 998 657	2 868 823	870 166	30.33
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	253 816		253 816	250 657	3 158	1.26
	Total III	6 859 544	417 000	6 442 545	7 123 286	680 741	9.56
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 259 709	600 885	6 658 824	7 373 553	714 729	9.69

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 126 446	661 342	465 104	70.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	300 112	465 104	164 992	35.47
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 371 558	1 071 446	300 112	28.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	434 779	544 779	110 000	20.19
	Provisions pour charges	100 375	56 135	44 240	78.81
	Total III	535 154	600 914	65 760	10.94
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	33	7 601	7 568	99.57
	Emprunts et dettes financières diverses	836 699	736 563	100 136	13.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 538 104	4 149 338	611 234	14.73
	Dettes fiscales et sociales	2 925 647	2 781 670	143 977	5.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	194 746	168 914	25 832	15.29
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	7 495 228	7 844 085	348 857	4.45
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 658 824	7 373 553	714 729	9.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 495 228

7 844 085

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	27 271 073		27 271 073	27 189 989	81 084	0.30
Chiffre d'affaires NET	27 271 073		27 271 073	27 189 989	81 084	0.30
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 157 523	235 056	922 468	392.45
Autres produits			3 115	1 354	1 761	130.02
Total des Produits d'exploitation (I)			28 431 711	27 426 398	1 005 313	3.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 343 552	16 141 778	1 201 774	7.45
Impôts, taxes et versements assimilés			331 267	389 101	57 834	14.86
Salaires et traitements			7 813 792	7 736 148	77 645	1.00
Charges sociales			2 892 130	2 801 436	90 694	3.24
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 630	15 997	4 367	27.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 870	144 656	124 786	86.26
Dotations aux provisions			44 240	4 683	39 557	844.69
Autres charges			4 601	7 333	2 731	37.25
Total des Charges d'exploitation (II)			28 461 082	27 241 132	1 219 950	4.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 371	185 266	214 638	115.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	12 Euros	12 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 760	23 950	4 190	17.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 760	23 950	4 190	17.50
2. Résultat financier (V-VI)	19 760	23 950	4 190	17.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 131	161 316	210 448	130.46
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 160	5 160	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 357		22 357	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	110 000	21 960	88 040	400.91
Total VII	132 357	27 120	105 237	388.05
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	360 980	546 649	185 669	33.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 357		22 357	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		106 891	106 891	100.00
Total VIII	383 338	653 540	270 202	41.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	250 980	626 420	375 440	59.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	28 564 068	27 453 518	1 110 550	4.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 864 180	27 918 622	945 558	3.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	300 112	465 104	164 992	35.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

18 207

23 950

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Capitaux Propres à l'ouverture : -1 071 446
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -300 112
- Capitaux Propres à la clôture : - 1 371 558

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 935 511
Autres créances	6 573
Total	1 942 084

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 494
Dettes fiscales et sociales	2 468 860
Autres dettes	193 598
Total	3 313 952

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	253 816
Total	253 816

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions é la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	27 271 073
Total	27 271 073

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 271 073
Total	27 271 073

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	90
Ouvriers	125
Total	220

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 760	
Dont entreprises liées	18 207	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 790 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 790

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 95 464 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 4 911 € est estimée par ce même actuare.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	2 990
52 à 59 ans	6 à 13 ans	92 474
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		95 464

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	110 000	78750000
- CESSIONS IMMOBILISABLES	22 357	77500646
Total	132 357	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	17 460	67180000
- IND TRANSACT/RUPTURE/LICENCIEMENT	165 700	67180000
- HONORAIRES / LITIGES PRUD'HOMAU	27 035	67180000
- CONTRAVENTIONS	326	67120000
- CESSIONS IMMOBILISABLES	22 357	67520000
- CHARGES EXCEPT CLIENT	150 459	67180000
Total	383 337	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	1 127 670
REFACTURATIONS FORMATIONS	8 045
AUTRES	21 808
Total	1 157 523

A.R.C1

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 798 414

AFFECTATION DU RÉSULTAT – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de 300.112 € de la manière suivante :

- en totalité au poste de report à nouveau débiteur qui passe ainsi de (1.126.446) € à (1.426.558) €..

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Le Président
Didier Montegut





A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.C1,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.C1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 10 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 17 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	223 282	158 685	64 598	98 585	33 987	34.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	151 682		151 682	151 682		
	Total II	400 164	183 885	216 279	250 267	33 987	13.58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 607 071	417 000	4 190 072	4 003 805	186 266	4.65
	Autres créances	1 998 657		1 998 657	2 868 823	870 166	30.33
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	253 816		253 816	250 657	3 158	1.26
	Total III	6 859 544	417 000	6 442 545	7 123 286	680 741	9.56
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 259 709	600 885	6 658 824	7 373 553	714 729	9.69

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 126 446		661 342		465 104	70.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	300 112		465 104		164 992	35.47
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 371 558		1 071 446		300 112	28.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	434 779		544 779		110 000	20.19
	Provisions pour charges	100 375		56 135		44 240	78.81
	Total III	535 154		600 914		65 760	10.94
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	33		7 601		7 568	99.57
	Emprunts et dettes financières diverses	836 699		736 563		100 136	13.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 538 104		4 149 338		611 234	14.73
	Dettes fiscales et sociales	2 925 647		2 781 670		143 977	5.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	194 746		168 914		25 832	15.29
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 495 228		7 844 085		348 857	4.45
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 658 824		7 373 553		714 729	9.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 495 228 7 844 085

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	27 271 073		27 271 073	27 189 989		81 084	0.30
Chiffre d'affaires NET	27 271 073		27 271 073	27 189 989		81 084	0.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 157 523	235 056		922 468	392.45
Autres produits			3 115	1 354		1 761	130.02
Total des Produits d'exploitation (I)			28 431 711	27 426 398		1 005 313	3.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			17 343 552	16 141 778		1 201 774	7.45
Impôts, taxes et versements assimilés			331 267	389 101		57 834	14.86
Salaires et traitements			7 813 792	7 736 148		77 645	1.00
Charges sociales			2 892 130	2 801 436		90 694	3.24
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 630	15 997		4 367	27.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 870	144 656		124 786	86.26
Dotations aux provisions			44 240	4 683		39 557	844.69
Autres charges			4 601	7 333		2 731	37.25
Total des Charges d'exploitation (II)			28 461 082	27 241 132		1 219 950	4.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			29 371	185 266		214 638	115.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	19 760		23 950		4 190	17.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	19 760		23 950		4 190	17.50
2. Résultat financier (V-VI)	19 760		23 950		4 190	17.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 131		161 316		210 448	130.46
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			5 160		5 160	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 357				22 357	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	110 000		21 960		88 040	400.91
Total VII	132 357		27 120		105 237	388.05
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	360 980		546 649		185 669	33.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 357				22 357	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			106 891		106 891	100.00
Total VIII	383 338		653 540		270 202	41.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	250 980		626 420		375 440	59.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	28 564 068		27 453 518		1 110 550	4.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 864 180		27 918 622		945 558	3.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	300 112		465 104		164 992	35.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Comme indiqué sur l'annexe des comptes consolidés qui peut être retranscrit globalement sur l'annexe des comptes sociaux :

La crise sanitaire liée à la survenance marquée de l'épidémie de Covid-19 a des conséquences tant sur le plan humain, social, organisationnel et économique à travers le monde entier.

Le gouvernement français, depuis le 16 mars 2020, a pris des mesures fortes s'imposant à tous les individus et acteurs de la vie sociale et économique de notre pays, par la mise en place d'un confinement approprié bouleversant les habitudes.

La société depuis cette date anticipe, au mieux des derniers éléments en sa possession partagés avec les différents opérateurs et donneurs d'ordre, une baisse d'activité se situant entre 55 % et 65 % sur l'année 2020 suivie d'une reprise à 70% en 2021, en espérant un retour quasi à la normale sur le courant 2022.

Notre objectif est de sécuriser les emplois du Groupe en maximisant notre plan de charge sur nos ressources internes tout en privilégiant les possibilités de télétravail pour les métiers concernés et dans le plus grand respect des gestes barrières et de protection sanitaire de nos salariés.

Nous avons recours aux différents dispositifs mis en place et impulsés par le gouvernement français :

- Activité partielle, avec jusqu'à 77% des 4477 salariés concernés au mois d'avril.

Le dispositif a été maintenu sur les mois de mai à juillet.

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant total de 45 m€.

- Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale

- Moratoire partiel sur la TVA

- Moratoire relatif aux prélèvements des échéances des prêts et crédits-baux

Enfin, nous n'avons pas constaté d'évolution significative du montant de nos créances échues non réglées. Nos prévisions budgétaires ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien indiquées ci-avant, mais également d'un maintien du dispositif de chômage partiel ainsi que de sa prise en charge par l'Etat jusqu'en décembre 2020.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des états financiers 2019 par le Président, le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

le 10 septembre 2020, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité ou du groupe à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : -1 071 446
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -300 112

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Capitaux Propres à la clôture : - 1 371 558

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 935 511
Autres créances	6 573
Total	1 942 084

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 494
Dettes fiscales et sociales	2 468 860
Autres dettes	193 598
Total	3 313 952

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	253 816
Total	253 816

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	27 271 073
Total	27 271 073

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 271 073
Total	27 271 073

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	90
Ouvriers	125
Total	220

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	19 760	
Dont entreprises liées	18 207	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 95 464 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 4 911 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
-----------------	--------------	---------

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	2 990
52 à 59 ans	6 à 13 ans	92 474
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		95 464

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	110 000	78750000
- CESSIONS IMMOBILISER	22 357	77500646
Total	132 357	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	17 460	67180000
- IND TRANSACT/RUPTURE/LICENCIEMENT	165 700	67180000
- HONORAIRES / LITIGES PRUD'HOMAU	27 035	67180000
- CONTRAVENTIONS	326	67120000
- CESSIONS IMMOBILISER	22 357	67520000
- CHARGES EXCEPT CLIENT	150 459	67180000
Total	383 337	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	1 127 670
REFACTURATIONS FORMATIONS	8 045
AUTRES	21 808
Total	1 157 523

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	25 200	PF		PG		PH	25 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	84 936	QE	10 770	QF	5 413	QG	90 293
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	67 532	QM	860	QN	0	QO	68 392
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	152 468	QV	11 630	QW	5 413	QX	158 685
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	177 668	ØP	11 630	ØQ	5 413	ØR	183 885

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8			S1	S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6			S7	S8		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2			U3	U4		U5		U6	
	Matériel de transport	U8		U9			V1	V2		V3		V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7			V8	V9		W1		W2	
	Emballages récup.et divers	W4		W5			W6	W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 311	4B		4C		4D	14 311
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	56 135	4Y	44 240	4Z		5A	100 375
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	530 468	5W		5X	110 000	5Y	420 468
	TOTAL II	5Z	600 914	TV	44 240	TW	110 000	TX	535 154
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles		6A		6C		6D	
		- corporelles		6E		6G		6H	
		- titres mis en équivalence		03		04		05	
		- titres de participation		9U		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*		06		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	397 130	6U	19 870	6V	0	6W	417 000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	397 130	TY	19 870	TZ	0	UA	417 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	998 044	UB	64 110	UC	110 000	UD	952 154
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	64 110	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK	110 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARC1

31/12/2019

[illegible]

